

# COMMISSION DEPARTEMENTALE DU FINANCEMENT DE L'ECONOMIE

## Réunion du 26 janvier 2011

M. le Préfet ouvre la séance en remerciant les participants et en rappelant l'utilité de cette instance qui permet une meilleure coordination des différents acteurs de l'économie. Même si fort heureusement la situation présente aujourd'hui moins d'acuité, l'intérêt de se réunir tous les deux mois perdure.

### 1/ Point sur la médiation du crédit

Actuellement 6 dossiers « formels » sont ouverts au titre de la médiation du crédit. Depuis le début, ont été traités 147 dossiers en Tarn et Garonne (1469 pour toute la région Midi Pyrénées).

Cela conduit à une « sur-représentation » du département avec 10 % des dossiers alors qu'il ne représente que 7 % du poids économique de la région.

### 2/. Eléments de conjoncture

M. Cherlonneix donne quelques éléments de conjoncture et d'analyse figurant en annexe.

Il souligne les tendances marquantes suivantes :

- dans le secteur de l'industrie : un raffermissement de la demande est perceptible ne générant pour l'heure que peu de créations d'emplois
- dans le secteur des services : l'évolution paraît positive en termes d'emplois
- les défaillances d'entreprises sont quasi stables entre 2009 et 2010
- le volume des incidents de paiement traduit une amélioration globale par rapport à 2009, mais une détérioration est observable sur le dernier trimestre 2010.
- une évolution positive des encours de crédit aux PME et aux TPE (voir graphique en annexe).

M. le Préfet donne quelques éléments sur l'économie agricole, composante essentielle pour le Département puisqu'elle représente environ 8% des emplois.

Après une année 2009 très dégradée, 2010 traduit un redressement de l'activité.

Le prix des céréales a très sensiblement augmenté améliorant ainsi la situation des céréaliers mais renchérissant ces produits pour les éleveurs

La situation des fruits et légumes est plus contrastée, une amélioration est sensible pour les producteurs d'ail et de pommes mais reste tendue sur les fruits d'été (melon, raisin, prunes)

Mme VEYSSIER constate au vu des déclarations souscrites par les entreprises auprès des services des impôts des entreprises du département:

- une augmentation sensible du chiffre d'affaires déclaré (+3.7% par rapport à 2009) dépassant très légèrement (+0.2%) celui de 2008

- une reprise des livraisons intracommunautaires (+9.3%) mais elles restent très sensiblement inférieures au volume déclaré en 2008 (-13.3%)
- un chiffre d'affaires déclaré dans le secteur du bâtiment en progrès (+2%) mais inférieur à 2008 (-3.2%)
- une augmentation sensible des CA déclarés dans le secteur automobile (+8.5% et +1.6% respectivement par rapport à 2009 et 2008)
- des demandes de remboursement de crédits de TVA en progrès sensible tant en nombre qu'en montant
- une stabilisation des procédures collectives avec un poids plus fort des procédures de sauvegarde traduisant sans doute une prise en compte plus précoce des difficultés rencontrées par les entreprises

M CRULLI , au vu des déclarations souscrites auprès de l'URSSAF constate une augmentation de la masse salariale (novembre 2010 comparé à novembre 2009) +2.8% concentré sur l'augmentation des heures supplémentaires exonérées et sur le recours à l'intérim.

Ainsi la reprise de l'activité ne génère pour l'instant pas ou peu de créations d'emplois durables

L'URSSAF voit ses restes à recouvrer progresser

La fédération BTP souligne que ces éléments confirment le ressenti de la profession qui malgré une reprise des commandes reste inquiète sur la pérennité de cette évolution. Dans ce contexte, elle ne recrute pas mais a recours aux heures supplémentaires ou à l'intérim pour y faire face.

Elle exprime par ailleurs une double attente, d'une part une reprise de la commande publique des collectivités territoriales qui est en chute de 25 % et d'autre part une amélioration des délais de paiement de ces dernières qui restent dégradés et les mettent en difficulté pour satisfaire aux prescriptions de la loi LME qui réduit les délais de paiement entre entreprises.

Sur le premier point M le Préfet rappelle que, compte tenu de la situation des finances publiques, une réduction des dépenses paraît indispensable. Sur le second point, il constate que les délais utilisés par le comptable pour payer avoisinant en 2010 6 jours le problème se situe chez l'ordonnateur.

La fédération BTP conclut en affirmant sa confiance dans l'avenir compte tenu de l'augmentation prévue de la population et donc des besoins en infrastructures et en logement qui en découleront.

Le représentant de la CGPME confirme l'effondrement de l'export en soulignant le problème de compétitivité lié à la taille des structures. Il déplore également le niveau de charges très important en France, supérieur tant à la moyenne européenne qu'à celui constaté en Allemagne.

Les banques constatent une amélioration des trésoreries des entreprises qui se traduit par une réduction des crédits à court terme mais soulignent que cette vision est globale et peut sans doute être nuancée pour tel ou tel secteur d'activité.

### **3/ Points sur la situation de l'emploi et focus sur les contrats d'alternance**

Mme CLUSA WEBER apporte les éléments d'éclairage suivants, elle commente également les documents joints en annexe concernant l'alternance et l'intérim

- **Chômage partiel**

Au 31 décembre, **381 702 heures de chômage partiel** ont été autorisées pour l'année 2010. Ce chiffre dénote une baisse de 13 % par rapport à 2009.

Sur le dernier quadrimestre ; il est constaté une diminution significative des demandes des entreprises (moyenne mensuelle : 5175 heures).

Sur 96 entreprises qui ont sollicité le chômage partiel en 2010, les 6 principaux secteurs d'activité touchés sont :

- Fabrication de machines d'équipement (code NAF 28) représentant 43 % des demandes,
- Fabrication de produits caoutchouc (code NAF 22) représentant 17,5 % des demandes,
- Réparations et installations de machines d'équipement (code NAF 33) ; 6.8 % des demandes
- L'industrie de l'habillement (code NAF 14) : 6,6 %
- Commerce de détail (code NAF 47) : 5.5 %
- Construction (code NAF 10) : 4,1 %

Au 31 décembre 2010, l'Etat a consacré 805 577 € pour aider les entreprises du Tarn-et-Garonne dans la mise en œuvre de à l'activité réduite (506 360€ au titre du chômage partiel -y compris les congés payés- et 312.625€ au titre de l'APLD).

Pour 2011, à ce jour, 11 entreprises ont sollicité le recours à l'activité partielle. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, les remboursements de l'activité partielle aux entreprises est transféré à l'Agence de Service de Paiement

- **Licenciements économiques – liquidations judiciaires et ruptures conventionnelles**

Au 31 décembre 2010, les services de l'Unité Territoriale ont été informés de :

- 464 **licenciements économiques**, dont
  - 8 licenciements collectifs de plus de 10 salariés représentant un total de 237 suppressions d'emplois :
  - 139 licenciements de moins de 10 salariés représentant 227 suppressions d'emploi ;

Deux Plans de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) ont été mis en œuvre dans le département (BOUYER et SFNA). Pour cette dernière entreprise, appartenant au groupe INVIVO et comptant plus de 1000 salariés, une convention de revitalisation a été conclue le 18 novembre 2010.

Deux actions sont prévues dans le cadre de cette convention : requalification du site de Pommevic (50 000,00 € avec l'objectif de 15 nouveaux emplois créés) et développement d'activités industrielles ou d'artisanat de production sur le territoire de la communauté de communes des deux rives (52 500,00 € avec l'objectif de 15 créations d'emploi).

Concernant les liquidations judiciaires, au cours de l'année 2010, 25 entreprises ont été déclarées en liquidation judiciaire représentant 99 licenciements. A ce jour sur 2011, une entreprise du secteur de la construction a été déclarée en liquidation judiciaire et va devoir procéder au licenciement de ses 3 salariés.

Par ailleurs, 930 demandes d'homologation de **ruptures conventionnelles** ont été adressées à l'UT au 31 décembre 2010

- **Emploi et marché du travail**

Le **taux de chômage** départemental a légèrement augmenté : 11,1 % au 3<sup>ème</sup> trimestre 2010 (contre 10,9 au 2<sup>ème</sup> trimestre 2010 et 11,0 % au 4<sup>ème</sup> trimestre 2009). Il est, avec l'Ariège, le plus haut taux de Midi-Pyrénées (moyennes régionale et nationale à 9,4% en hausse de 0,1 point sur 1 trimestre).

Au 30 novembre 2010, le Tarn-et-Garonne comptabilisait (en données brutes) :

- 10 794 demandeurs d'emploi de catégorie A (+ 3,3% sur 1 an)
- **16 728 demandeurs d'emploi de catégories A, B et C** (+ 7,2% sur 1 an),.

La région Midi Pyrénées enregistre une augmentation de + 3,6 % en un an des demandeurs d'emploi de catégorie A et 6,1 % pour les demandeurs d'emploi inscrits en Catégories A, B et C.

Les femmes représentent 54,3% de la demande d'emploi de cat.A (53,0% en Midi-Pyrénées), soit la deuxième plus forte proportion régionale (après le Gers : 55,7%).

### **3/ Intervention de Mme CHANTELOUBE LAMBERT OSEO**

La présentation des dispositifs OSEO est jointe en annexe

Mme Chanteloube rappelle que de nombreuses informations sur les dispositifs ainsi que les études de conjoncture sont disponibles sur OSEO.fr.

Les participants souhaiteraient disposer d'une vision départementale sur le nombre d'entreprises ayant pu bénéficier de l'un ou l'autre des dispositifs présentés

### **4/ Intervention de Mme PICARDIN Crédit mutuel**

La présentation de l'organisation du crédit mutuel est jointe en annexe

M le préfet lève la séance à 19 heures et propose que la prochaine réunion se tienne le **Mercredi 30 mars 2011**

## **PARTICIPANTS**

| <b>NOM-PRENOM</b>             | <b>ORGANISME</b>                      |
|-------------------------------|---------------------------------------|
| <b>BERTHOUMIEUX Carole</b>    | BNP Paribas                           |
| <b>BEZARD-FALGAS Patrick</b>  | MEDEF                                 |
| <b>BONTEMPI Martine</b>       | DISERHM Préfecture                    |
| <b>BOULIAU Daniel</b>         | Directeur CGA 82                      |
| <b>BOUSQUET Yves</b>          | Chambre des Métiers et de l'Artisanat |
| <b>BRANDILY Sébastien</b>     | Société Générale                      |
| <b>CASTEL Jean-Paul</b>       | BTP 82                                |
| <b>CHANTELOUBE Annie</b>      | OSEO                                  |
| <b>CHERLONNEIX Bernard</b>    | Dr Banque de France                   |
| <b>CLUSA-WEBER Dominique</b>  | DIRECCTE – UT 82                      |
| <b>CRULLI Jean-Christophe</b> | URSSAF 82                             |
| <b>GRAMAGLIA Eric</b>         | CIC SUD OUEST                         |
| <b>GRIZAUD Alain</b>          | Président BTP 82                      |
| <b>LABASTUGUE Hélène</b>      | Association des Experts Comptables 82 |
| <b>LAQUERRE Thibaud</b>       | SIAGI                                 |
| <b>LERISSON Didier</b>        | Banque Populaire Occitane             |
| <b>PICARDIN Sylvie</b>        | Crédit Mutuel                         |
| <b>PLACÉ Steve</b>            | Banque Courtois                       |
| <b>ROUX Pascal</b>            | Vice Président CGPME 82               |